



Comment stopper l'arnaque filtres réfrigérateurs ?

Par **pseudomineral**, le **03/07/2009 à 19:12**

Bonjour,
Le groupe de franchise mondial (x) distribue un filtre miracle contenant un minéral supposé unique et révolutionnaire : la « Sorbite ».
La « Sorbite », extraite dans une mine située dans le désert du NEVADA, aurait des propriétés antibactériennes stupéfiantes et quasi magiques.
Ce « minéral » serait unique au monde et une seule mine au monde le produirait.
Un ancien épicier de la ville de Bourges, (x), devenu apprenti franchiseur, prétend détenir un droit de distribution exclusif en France sur la poudre miracle de « Sorbite » et tenterait depuis trois ans de revendre ce droit à prix d'or à des commerciaux franchisés au chômage ou sur le carreau, moyennant la promesse de revenus annuels net après impôts supérieurs à 300 000 euros.
Mis en cause par d'anciens salariés, (x), le patron de la société (x) a dû se résoudre à avouer que la « Sorbite » n'est pas un minéral après l'avoir laissé croire pendant plus de trois ans à coup de communiqués de presse tapageurs.
Alors la « Sorbite » est-elle oui ou non un minéral ?
1) La « Sorbite » est présentée comme un minéral :
Depuis trois ans les dirigeants (x) France prétendent avoir découvert un « filtre contenant un minéral 100% naturel dénommé « Sorbite »
:
[http://www.x.fr/images/stories/fichiers/presentation_x_france\(2\).pdf](http://www.x.fr/images/stories/fichiers/presentation_x_france(2).pdf) rn rn Selon la société x France, une seule mine au monde, située dans le désert du Mojave, produirait ce minéral « unique » aux propriétés également « uniques » et hors-normes.
Cette présentation trompeuse a permis aux dirigeants x France de faire croire à une exclusivité de distribution sur un produit prétendument « unique » au monde afin d'exiger des droits d'entrée élevés et de bernier des candidats franchisés. rn
2) La « Sorbite » ne serait plus un minéral :
En 12 juin 2009 les dirigeants (x) France affirment soudainement que la « Sorbite » n'est « pas un nom de minéral » :
<http://forum.pacte-ecologique-2007.org/viewtopic.php?id=3052> rn
Bonjour,
Je suis le dirigeant (x) France. . rn Mon entreprise propose un produit qui agit sur la durée de conservation des produits frais. Il s'agit d'une variété d'argile blanche,

dénommée « Sorbite » : Il ne s'agit pas d'un nom de mineral.rnxrnrx Francern/quoternrn3)
Alors la « Sorbite » est-elle ou non un minéral ?rnEn page 10 d'un dossier de
présentation de la « Sorbite » : (<http://www.x.fr/images/sto>

Par **jeetendra**, le **03/07/2009** à **19:19**

bonsoir, je me suis permis de mettre x à la place de la société concernée et de son dirigeant,
[fluo]à l'avenir il ne sera plus fait état [/fluo]de nom de société, de leur dirigeant, adresse, c'est
[fluo]contraire aux principes d'Expératoos[/fluo], merci pour votre compréhension, cordialement